Image not found or type unknown

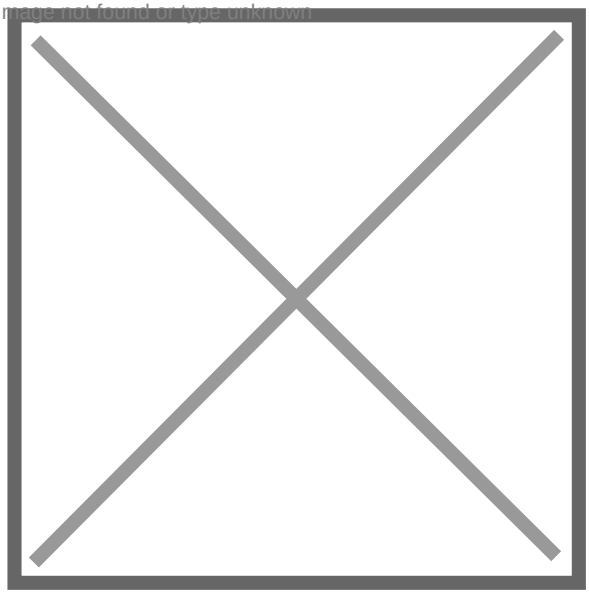

Besoin de renseignements mon proprio me harcele

Par **colombine95**, le **19/04/2009** à **22:43**

Bonjour,

je me tourne vers vous aujourd'hui car on rencontre de sérieux ennuis, nous avions loués un appartement que nous avons quittés en date du 1er mars 2009, chez un proprietaire privé. Pour être plus exact, nous avons rendus les clefs en date du 28 février 2009, nous avons fait l'état des lieux, mais le proprietaire a refusé de nous signer l'état des lieux de sorties, car il y avait des dégats, je m'explique :
Il n'y avait pas d'antenne pour pouvoir regarder la télé seule une parabole tronait sur la facade de la maison,(la parabole du proprietaire) nous concernant on louait l'appartement au dessus de lui, un F4 , donc il a fallu percer des trous dans le mur pour faire passer un cable (diametre d'une rallonge) j'ai dû m'abonner a Orange pour avoir la tv avec la livebox sinon on ne pouvais que regarder des dvd .
Il n'y avait pas de volets et il n'y en a toujours pas, on payait 570 euros de loyer, il disait qu'il allait en mettre, mais à l'heure d'aujourd'hui c'est toujours pareil, je passe devant tous les jours en ramenant mon fils à l'ecole !
Au mois de janvier avec le froid qu'il faisait, les tuyaux d'eau ont été gelées, le proprietaire nous as laissé vivre 1 semaine et demi sans eau !! j'ai des témoins. ILs se sont meme proposé de me laver du linge, ou m'heberger chez eux car je ne pouvais plus tenir, imaginez vous sans se laver, pas possibilités de cuisiner etc... par contre Mr lui avait de l'eau sans problème, je suis allée sonner a sa porte, il ne m'a pas ouvert, j'ai telephoné sur le portable pas de réponse or je sais qu'il etait là, je le voyais, j'ai appelé la mairie de cette commune, le syndicat des eaux, tous le monde s'est renvoyée la balle et moi j 'étais là avec mon enfant et pas d'eau.. mon epoux a ralé ca n'a servi a rien.
j'ai dû acheter des packs d'eaux pour pouvoir vivre et se laver .

C'était la goutte qui faisait deborder le vase..
Sur ce nous avons decidés de partir et de chercher autre chose. Aujourd'hui le proprietaire me reclame 480 euros, je dois dire qu'il a gardé la caution, a refusé de signer l'etat des lieux de sorties, on lui a rendu les clefs et en plus il a des locataires dedans depuis notre départ, la caution est de 550 e.
Au jour de l'etat de lieux de sortie, il nous a montré une facture d'un montant de 3000 e de réparations et vu que je ralais il a laissé à 1000 e.
On a aucuns papiers en main as t'il le droit de nous harceler ainsi, il m'attend a l''ecole me reclamant les 480 euros
merci d'avance

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés